

**Simone Weil, *L'Enracinement*, 1949**

Une nourriture indispensable à l'âme humaine est la liberté. La liberté, au sens concret du mot, consiste dans une possibilité de choix. Il s'agit, bien entendu, d'une possibilité réelle. Partout où il y a vie commune, il est inévitable que des règles, imposées par l'utilité commune, limitent le choix.

Mais la liberté n'est pas plus ou moins grande selon que les limites sont plus étroites ou plus larges. Elle a sa plénitude à des conditions moins facilement mesurables.

Il faut que les règles soient assez raisonnables et assez simples pour que quiconque le désire et dispose d'une faculté moyenne d'attention puisse comprendre, d'une part l'utilité à laquelle elles correspondent, d'autre part les nécessités de fait qui les ont imposées. Il faut qu'elles émanent d'une autorité qui ne soit pas regardée comme étrangère ou ennemie, qui soit aimée comme appartenant à ceux qu'elle dirige. Il faut qu'elles soient assez stables, assez peu nombreuses, assez générales, pour que la pensée puisse se les assimiler une fois pour toutes, et non pas se heurter contre elles toutes les fois qu'il y a une décision à prendre. À ces conditions, la liberté des hommes de bonne volonté, quoique limitée dans les faits, est totale dans la conscience.

Simone Weil, *L'enracinement*, 1<sup>ère</sup> partie (Les besoins de l'âme), section « La liberté », 1949.

### Contexte du document et présentation de l'auteur

Simone Weil – que l'on ne confondra avec Simone Veil (1927-2017), femme d'État française – est une philosophe française (1909-1943). Issue d'une famille alsacienne de confession juive, la jeune Simone Weil suit un remarquable cursus scolaire et universitaire : bachelière à 16 ans, élève de l'école normale supérieure à 19 ans, elle est reçue en 1931, à 22 ans, 7<sup>e</sup> à l'agrégation de philosophie. Dès 1940, elle participe à des actions de résistance et, devenue ouvrière agricole, elle mène une vie faite de privations qu'elle s'impose à elle-même en solidarité avec les malheurs que traversent ses compatriotes. Après un bref séjour aux États-Unis entre mai et novembre 1942, pays que ses parents ont gagné pour se mettre à l'abri des persécutions nazies, elle décide, indisposée par la vie confortable américaine, de regagner l'Europe et la Grande-Bretagne pour se mettre au service de la France libre. En raison de ses origines qui la rendent trop vulnérable à l'égard de l'occupant nazi, elle n'est pas autorisée à regagner le territoire national pour intégrer la Résistance. Elle meurt dès 1943, dans un hôpital londonien, autant d'épuisement physique que moral, traumatisée par le sort réservé à son pays qu'elle n'aura pas la joie de revoir libéré du double joug de l'occupation nazie et du régime dit « de Vichy », dirigé par le Maréchal Pétain.

Le texte ci-dessus est issu d'un court traité intitulé *L'Enracinement*, publié, comme toute l'œuvre de Simone Weil, à titre posthume en 1949. Rédigé à Londres entre janvier et avril 1943, il précède de quelques mois la mort de son auteur. Cet opuscule est accompagné d'un sous-titre *Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, qui résume parfaitement le projet de son auteur. Après avoir passé en revue ce que l'auteur appelle les « besoins de l'âme », au titre desquels figure la liberté dont nous trouvons un extrait ci-dessus, l'auteur cite, dans une deuxième partie intitulée « Le déracinement » quelques cas de décomposition de la société contemporaine, avant d'envisager, dans une troisième et dernière partie (le traité est cependant inachevé) intitulée « L'enracinement » la recomposition de la France au sein d'un monde libre. L'ouvrage répondait à une commande du général De Gaulle qui souhaitait pouvoir bénéficier d'un rapport préliminaire à la reconstruction morale de la France. Publié par A. Camus qui créa tout spécialement pour lui la collection « Espoir » au sein de la maison d'édition Gallimard, l'ouvrage a reçu dès sa publication un accueil très élogieux, la philosophe H. Arendt le décrivant par exemple comme « l'un des ouvrages les plus lucides sur son temps ».

### Présentation des grands enjeux

Le contexte dans lequel l'ouvrage a été écrit et le but que son auteur lui assigne s'inscrivent parfaitement dans la défense des valeurs de la République que l'auteur souhaitait contribuer à restaurer au terme de la Seconde Guerre mondiale. Les titres de certaines sections de la première partie (la liberté, l'égalité, la liberté d'opinion, la sécurité, la vérité) révèlent le contenu de l'ouvrage et son projet : comme le corps humain, l'âme se construit autour de besoins qui vont de pair et s'opposent (l'ordre vs la liberté, l'obéissance vs la responsabilité, l'égalité vs la hiérarchie, etc.). C'est le juste équilibre entre chacun de ces deux pôles qui permet à l'âme humaine de s'épanouir et au corps social de fonctionner, autant que faire se peut, de manière cohérente.

### Proposition de questions

*Comment comprenez-vous, à la ligne 1, l'expression « nourriture indispensable » ?*

L'emploi de ce groupe nominal est une métaphore qui rend concrète et tangible l'importance de la liberté, présentée comme un aliment qui serait destiné à satisfaire des besoins physiques. La structure attendue serait plutôt le contraire, à savoir faire de ce groupe nominal un attribut du sujet : « La liberté est une nourriture indispensable à l'âme humaine ». Le renversement de la construction permet de mettre en valeur à la fois le sujet et son attribut qui, pour ainsi dire, prennent la place l'un de l'autre.

*Comment comprenez-vous l'expression « une possibilité de choix » (ligne 2) ? Qu'est-ce que pour vous le libre choix ?*

Simone Weil réactualise une des conceptions traditionnelles de la liberté : si nous sommes libres c'est parce que nous sommes naturellement dotés de la capacité non seulement de penser, mais aussi de vouloir, en prenant des décisions qui ne sont pas contraintes (ni par le monde extérieur, ni par nos dispositions intérieures). Mais Simone Weil insiste surtout sur le fait que cette liberté demande une « possibilité réelle » : nous pourrions en effet manquer des forces et des moyens nous permettant d'exercer effectivement notre liberté. Que devient le droit d'aller et venir, si l'on ne dispose pas des moyens de se déplacer ? Que devient le droit de s'exprimer librement, si l'on ne dispose pas d'une maîtrise minimale de la langue, de la culture ? Les très grandes inégalités sociales, et les privations que subissent les individus et les groupes sociaux les plus démunis, réduisent considérablement les « possibilités réelles » de la liberté.

*Quelles réflexions vous inspire la dernière phrase du premier paragraphe (« Partout où il y a vie commune, il est inévitable que des règles, imposées par l'utilité commune, limitent le choix ») ? Que traduisent les choix stylistiques faits par l'auteur ?*

L'auteur souligne, par différents effets stylistiques, que la liberté collective ne peut pas exister si la liberté individuelle ignore celle d'autrui et prend le pas sur l'intérêt collectif. L'on note ainsi en tête de phrase la présence de la tournure *partout où* dotée d'une valeur fortement généralisante : son emploi traduit que cette limitation de la liberté individuelle, dictée par l'intérêt commun, est universelle, et que, d'une certaine manière, la société ne peut manquer d'être oppressive. L'on note par ailleurs la reprise de l'adjectif épithète *commune* dans *vie commune* et *utilité commune* qui insiste sur la primauté que les nécessités vitales imposent d'accorder à l'intérêt du groupe au détriment de l'intérêt individuel.

*Le deuxième paragraphe (« Mais la liberté n'est pas plus ou moins grande selon que les limites sont plus étroites ou plus larges. Elle a sa plénitude à des conditions moins facilement mesurables ») semble apporter un rectificatif au précédent : que veut dire ici Simone Weil ?*

La liberté n'est pas seulement conditionnée par l'étendue des possibilités de choix offertes à chacun. En tant qu'elle appartient à la pensée, la liberté porte sa propre réalité, son propre dynamisme. On a ainsi à faire, selon Simone Weil, à deux ordres de réalité très profondément différents, qu'il s'agit justement d'essayer de concilier : d'une part, les exigences de la vie en société (que Simone Weil associe à la satisfaction des besoins vitaux); d'autre part, les exigences de la vie intérieure, autrement dit de la vie de l'esprit, auxquelles il s'agit aussi de faire droit.

*Quelles sont les conditions et propriétés qui, dans le dernier paragraphe, doivent rendre acceptables les règles imposées aux hommes ?*

Pour faire l'objet d'un consensus, les règles de la vie en commun doivent obéir aux trois ensembles de critères suivants :

- conformité à la raison, simplicité et caractère intelligible ;
- émanation d'une autorité légitime ;
- caractère durable et nombre réduit.

*Dans ce même paragraphe, comment comprenez-vous la triple reprise du verbe impersonnel « Il faut » ?*

Les trois phrases du troisième paragraphe commencent par le verbe impersonnel *il faut*. Ce verbe interroge ici le caractère de nécessité des conditions qui sont énoncées et sans lesquels les règles de la vie en commun ne sauraient être acceptées. On se trouve ici aux prises avec une véritable difficulté : il n'est pas aisé en effet – et il est même peut-être en réalité impossible – d'accorder de manière tout à fait harmonieuse les exigences de l'organisation sociale et celles de la liberté personnelle. Il le « faut » - mais le *peut-on* vraiment ? Que les règles de la vie collective soient raisonnables et qu'elles puissent être librement consenties, cela permet de se rapprocher d'un tel idéal. Cela ouvre aussi sur la perspective d'une reprise et d'un perfectionnement indéfini des lois et des institutions sociales, toujours imparfaites en réalité.

**Lien avec une ou plusieurs des trois thématiques : liberté d'expression, valeurs de la République, rôle de l'École républicaine**

- liberté individuelle et liberté d'expression
- valeurs fondatrices de la République